

PROPOSITION DE STAGE

Évaluation du contrat enfance-jeunesse 2014-2017 et élaboration nouvelle stratégie 2018-2021

Contexte

Le contrat enfance-jeunesse conclu pour la période 2014-2017 entre la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (14 communes, 6 309 habitants), la CAF et la MSA arrive à son terme au 31 décembre 2017 et doit être renouvelé pour la période 2018-2021. Ce contrat vise à poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans (crèches, relais d'assistantes maternelles, accueil extra et périscolaire, etc.).

Le réengagement de la communauté de communes et de ses partenaires doit se dérouler selon quatre phases successives :

- Diagnostic global du territoire et recensement des données représentatives du territoire (démographie et catégories de populations, emploi et services bassins de vie, urbanisme, etc.)
- Évaluation du contrat enfance-jeunesse 2014-2017 (quantitative et qualitative) et actualisation des besoins des familles. Ces deux démarches doivent être réalisées en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires
- Elaboration des orientations stratégiques pour renouveler le contrat enfance jeunesse (structures, actions, coordination, etc.)
- Négociation et signature du contrat 2018-2021.

Missions

Sous la responsabilité du Directeur général des services et de la responsable du pôle « services à la population » de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, vous :

- **Participez à la définition de la méthode (définition des indicateurs, calendrier prévisionnel, etc.) et des outils d'évaluation (interventions dans les structures, réunions publiques, démarches de recueil de données, etc.),**
- **Préparez et réalisez les animations d'évaluation et les enquêtes de besoins,**
- **Réalisez un rapport d'évaluation** afin de pouvoir enclencher la réflexion sur les orientations à donner au contrat 2018-2021,
- **Participez à la définition de la stratégie et des actions à mener dans le contrat 2018-2021** en participant aux prises de décisions,
- **Participez à la préparation et à la négociation du CEJ (financière, organisationnelle, etc.),**
- **Contribuez à la communication** autour du projet (présentation du CEJ, modalités de renouvellement, modalités d'évaluation, sensibilisation des usagers avérés ou potentiels, sollicitations pour participer, etc.).

Calendrier de travail prévisionnel

SEPTEMBRE 2017

- Communication sur le projet d'évaluation (acteurs, utilisateurs avérés ou potentiels, population, agents de la CCMAV, collectivités extérieures, etc.)

- Définition et mise en place des outils et de la méthode d'évaluation
- Définition du calendrier prévisionnel et modalités d'intervention (associations des différents acteurs, définition des besoins matériels, etc.)

OCTOBRE/NOVEMBRE 2017

- Animation de l'évaluation (rencontre des acteurs, démarche d'enquête, recueil de données, etc.)

DECEMBRE 2017 / JANVIER 2018

- Construction du rapport d'évaluation permettant la définition des actions à engager ou développer dans le contrat 2018-2021,
- Présentation de l'évaluation (élus, services CCMAV, population, etc.)
- Premiers échanges avec les partenaires (CAF, MSA) pour la négociation du contrat

JANVIER / FEVRIER 2018

- Négociation et signature du CEJ

Formation et profil des candidats

- Formation en cours : Bac +3/+5 en sociologie, sciences politiques, sciences humaines, enseignement, économie sociale et familiale, développement local, etc.
- Maîtrise des outils et méthodes d'évaluation,
- Qualités rédactionnelles et de synthèse, capacité de communication et d'animation auprès du public,
- Forte motivation, dynamisme, initiative, autonomie, sens de l'organisation, sens des responsabilités,
- Maîtrise de l'outil informatique

Conditions

- Stage de 4 mois (démarrage en septembre 2017- durée supérieure si besoin et selon disponibilités), basé à Alban (81) à 25 km d'Albi,
- Durée du travail : 35 heures hebdomadaires, disponibilité pour des réunions en soirée,
- Déplacements sur le territoire, permis B et véhicule indispensables,
- Indemnités : 1/3 du SMIC, remboursement déplacements selon grille en vigueur dans la collectivité.

***Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à
Lucie ALMAYRAC, Responsable du Pôle Services à la population
au 05 63 79 26 70***

Plus d'informations sur la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois
au 05 63 79 26 70 ou sur le site Internet : <http://www.montsalban-villefranchois.fr/>

Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation manuscrite) avant le 13 juillet 2017

par mail : population@ccmav.fr